# PROJET DE STOCKAGE ET DE REGAZÉIFICATION DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ À BÉCANCOUR

# Les requêtes de l'audience publique

Cote	Requête
CR3.1	Regroupement vigilance hydrocarbure Québec ;  Messieurs Jean Falaise, Alain Guillon, Joseph Guilmette, madame
	Françoise Brunelle
CR3.2	Comité Vigilance Hydrocarbures de Trois-Rivières ;
	Monsieur Marc Brullemans
CR3.3	Monsieur Robert Beaulieu
CR3.4	Madame Françoise Brunelle et monsieur Raymond Croteau
CR3.5	Regroupement vigilance hydrocarbures Québec;
	Madame Carole Dupuis
CR3.6	Monsieur Jean-Pierre Leduc
CR3.7	Coalition citoyenne gaz de schiste Beauce Etchemin ;
	Madame Germaine Roy
CR3.8	Le Comité citoyen sur les gaz de schiste de Victoriaville ;
	Monsieur Alain Guillon
CR3.9	Madame Nicole Racine

Cote	Requête
CR3.10	Regroupement des organismes environnementaux en énergie
	Madame Laurence Leduc-Primeau
CR3.11	Comité de citoyens de Durham-Sud
	Messieurs Jean Falaise, Martin Couture, Martin Lemmens, Benoit
	Manseau, Marc St-Cyr et madame Sylvie Trahan-Seyer
CR3.12	Madame Ellen Nutbrown

329 CR3.1

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

6211-19-025

Monsieur le ministre David Heurtel Cabinet du ministre Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 30° étage Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audiences publiques pour le projet de Gaz Métro à Bécancour :

# stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancour

Monsieur,

On a beaucoup parlé de l'arrogance de TransCanada-Énergie Est, dans son projet de pipeline. Sommes-nous maintenant confrontés à celles d'Hydro Québec et de Gaz métro?

Un projet de 45 000 000 \$ (actuellement) pour une utilisation de 100heures par année pour produire de l'électricité aux heures de pointe l'hiver.

Sur le site de la régie de l'énergie, il apparaît que ce projet de centrale nous coûtera à terme 2 milliard de dollars.(1)

Ce projet approuvé par des experts mais payé par les citoyens soulève beaucoup de questions tant qu'à sa raison d'être, compte tenu des sommes investies.

Il est important que nous les citoyens puissions poser des questions aux principaux intervenants soit Hydro Québec, Gaz métro et TransCanada qui sont tous trois intéressés à l'aboutissement de ce projet.

Il est essentiel aussi que nous les citoyens puissions poser des questions aux représentants des ministères concernés et aux représentants de la Régie de l'énergie.

Nous voulons la création d'emplois à Bécancour, mais de nombreuses questions restent actuellement sans réponse.

Combien nous coûterons ces quelques emplois? Est-ce la solution la plus rentable pour l'avenir ? Est-ce que la quantité de GES est calculée dans le cycle de vie du gaz utilisé ? Quels sont les alternatives à ce projet ? Ont-elles été étudiées?

Serait-ce une manière déguisée de favoriser le développement du gaz naturel par fracturation?

Est-ce que ce projet répond aux 16 principes de la loi sur le développement durable ?(2) Est-ce que des représentants des ministères vont pouvoir répondre à cette question ?

Les citoyens doivent être rassuré et entendus, pour cela il est important qu'une consultation par un BAPE soit émis par le ministère du développement durable afin d'avoir une connaissance plus précise du projet et de l'opinion des citoyens.

Sachant que vous prendrez en considération notre demande, veuillez recevoir, monsieur le ministre, nos salutations les plus distinguées,

#### Jean Falaise

### Durham-Sud (Québec)

Coordonnateur interrégional Centre du Québec pour le RVHQ Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec www.rvhq.ca

#### Alain Guillon

### Victoriaville (Québec)

Coordonnateur régional Centre du Québec pour le RVHQ Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec Président du Comité citoyens sur les gaz de schiste de Victoriaville https://www.facebook.com/nongazschistevicto www.rvhq.ca

Président du Comité citoyens sur les gaz de schiste de Victoriaville https://www.facebook.com/nongazschistevicto www.regroupementgazdeschiste.com

### Joseph Guilmette

#### St-Bonaventure.

Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec pour le RVHQ

### Françoise Brunelle

### Bécancour,

Coordonnatrice régionale adjointe, Centre du Québec pour le RVHQ Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec

- (1) <a href="http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/459848/deux-milliards-de-dollars-pour-une-centrale-fermee">http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/459848/deux-milliards-de-dollars-pour-une-centrale-fermee</a>
- (2) Loi sur le développement durable Chapitre II, article 6

329 CR3.2

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

6211-19-025

Trois-Rivières, 6 mai 2016



Monsieur le ministre David Heurtel Cabinet du ministre Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audience publique pour le projet de stockage et de regazéification de Gaz Métro Solutions à Bécancour

Monsieur,

Par la présente le comité Vigilance Hydrocarbures de Trois-Rivières (CVHTR) demande un examen par audiences publiques (sans médiation donc) du projet apparaissant ci-haut. Plusieurs membres de notre comité se sont présentés aux séances d'information du 8 juillet 2015 et du 13 avril 2016 et nombre de nos questions sont demeurées sans réponse. Lors de la séance du 13 avril, à force de questionner le promoteur, nous avons toutefois appris quelques éléments nouveaux par rapport à ce que nous savions en 2015. Ainsi, avons-nous appris que les camions citernes transportant le gaz naturel liquéfié emprunteraient l'autoroute 40 et le Pont Laviolette et qu'il n'existe pas de scénario du pire ou de procédure d'urgence si d'aventure un accident se produisait à l'entrée nord du Pont Laviolette, à Trois-Rivières donc, et où se trouve déjà des installations de Gaz Métro. Notre comité ayant pour mission de parer à toute augmentation de transport de combustibles fossiles sur le territoire de la ville de Trois-Rivières, vous comprendrez dès lors notre intérêt à ce que des audiences publiques aient lieu, et ce, afin que nos concitoyens puissent correctement appréhender les impacts du projet de Gaz Métro Solutions.

Outre la demande de tenue d'audiences publiques, nous aimerions aussi que le mandat de ces audiences soit élargi. Lors des séances d'informations, il nous est clairement apparu que le projet, dont le promoteur est officiellement Gaz Métro Solutions, semble être plutôt une commande de la Régie de l'Énergie du Québec impliquant deux autres joueurs majeurs, TransCanada et Hydro-Québec et auxquels on peut encore ajouter sans doute la compagniemère Gaz Métro. Nous nous retrouvons donc avec une petite partie d'un projet d'ensemble dont il est difficile de deviner les contours à partir des seuls éléments que nous retrouvons sur le site du BAPE. Nous avons demandé par exemple quels étaient les impacts de la centrale de la Romaine sur le projet ou encore pourquoi la puissance de la centrale de TransCanada était bridée à 325 MW les premiers hivers ou encore quelles étaient les sources permettant de

prévoir un accroissement de la pointe hivernale d'électricité au Québec. Devant nous, Gaz Métro Solutions et SNC-Lavalin, ne pouvaient répondre à ce genre de questions.

Nous avons appris également que Gaz Métro Solutions ne mesurerait pas en continu le gaz méthane à proximité du lieu de stockage. Lors de la présentation du projet, le promoteur s'est contenté d'une évaluation des émanations fugitives de méthane de 250 tonnes d'équivalents  $CO_2$  par année soit un volume de méthane de 10 000 m³. Ramené en part relative par rapport à la consommation annuelle de gaz naturel de la centrale de TransCanada, environ 14 Mm³, nous obtenons 0,07%. Nous aimerions contester les avancées du promoteur à ce sujet. En outre, le Canada et les États-Unis ont convenu récemment d'un plan visant à réduire les émissions de méthane des installations gazières et pétrolières. Ce projet les augmentera assurément et nous aimerions que le MDDELCC traite de cette question lors de ce BAPE.

Sachant que vous prendrez en considération notre demande, veuillez recevoir, monsieur le ministre, nos salutations les plus distinguées,

Marc Brullemans,

Coordonnateur du Comité vigilance Hydrocarbures de Trois-Rivières.

Melbourne, Qc. 5 mai 2016

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour 6211-19-025

Monsieur le ministre David Heurtel Cabinet du ministre Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique pour le projet de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancourt.

#### Monsieur,

Les séances d'informations tenues à date sur ce projet, soit le 8 juillet 2015 et récemment le 13 avril 2016 ont soulevées un bon nombre de questions importantes d'intérêt publique qui méritent qu'une commission spécifique du B.A.P.E. puisse y apporter des réponses.

Puisque le projet en question porte sur la construction d'une infrastructure vouée à une industrie d'hydrocarbure, il est important de prendre le temps de bien évaluer tous les aspects et impacts probables. Pour évaluer convenablement ce projet dont les activités sont prévues à long terme (plus de trente ans) on doit avoir une vision d'ensemble qui inclue l'augmentation des activités des partenaires ou clients et leurs pertinences durant cette période.

Il est donc essentiel que les autres "participants" au projet présenté par Gaz Métro soit requis d'être disponibles de façon formelle pour combler les sérieux manques d'informations qui existent et qui ne pourront être comblés de manière crédible d'aucune autre façon. Hydro-Québec et Trans-Canada doivent présenter leurs plans et répondre aux nombreuses questions que ce projet soulève.

On comprend la motivation de Gaz Métro de vouloir profiter d'une occasion de faire de bonnes affaires mais la réalité est que nous ne sommes plus en 1950-60 où la provenance du gaz et son mode d'extraction n'était pas si catastrophique pour les nappes d'eau souterraines et le climat planétaire.

Nous avons un aperçu du futur, présentement en Alberta, alors que des températures de plus de 30° C à la fin de l'hiver causent des pertes de vies et des dommages importants.

Des solutions de rechanges à l'utilisation du gaz "naturel" ont-elles étés évaluées par Hydro-Québec?

Lesquelles? A-t-on considéré les initiatives d'efficacité énergétique pour atténuer les pics de demandes d'électricité en hiver? Des études faites dans le passé ont bien démontrées que ces initiatives pouvaient sauver beaucoup plus d'électricité que ne pouvait en produire certains projets important de production d'électricité, tout en créant une révolution dans le marché du travail.

Gaz Métro ou Trans-Canada peuvent-ils nous démontrer, preuves scientifiques indépendantes et crédibles à l'appui, que le gaz qui sera utilisé comprendra moins de risques (explosions) et aura moins d'impacts négatifs ( de l'extraction à la consommation finale) qu'un autre carburant?

Le statut d'énergie "de transition" qu'on tente de donner au gaz n'a pas été démontré.

Les décisions importantes par rapport aux choix énergétiques envisagés nous affectent tous, ainsi que nos descendants.

Dans un esprit de transparence et de démocratie participative, j'espère que vous accorderez monsieur le Ministre, au citoyens ainsi qu'à tous les participants l'occasion d'échanger sur les enjeux de ce projet.

Ceci nous permettra à tous d'approfondir nos connaissances et par ce fait qu'il en résulte en des décisions éclairées.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, mes salutations les plus distinguées,

Robert Beaulieu Melbourne, Qc.

329 CR3.4

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

6211-19-025

Monsieur le ministre David Heurtel Cabinet du ministre Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 30° étage Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audiences publiques pour le projet de Gaz Métro à Bécancour :

# stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancour

Monsieur le ministre,

Suite à la dernière rencontre du 13 avril faite par le promoteur Gaz Métro, nous nous sentons interpellés par un tel projet. Nous pensons :

Que tout calcul en sauvegarde d'énergie doit tenir compte des coûts réels en émission (GES) et des conséquences.

Que c'est trop cher payé, ici nous parlons des conséquences sur l'environnement mais aussi du point de vue économique, pour l'utilisation qu'ils veulent en faire. Déjà jugée trop polluante, cette centrale au gaz serait un retour en arrière malgré la décision d'il y a quelques années, de la tenir fermée, et n'oublions pas qu'Hydro-Québec vend à perte aux É.U.

Que nous devrions être engagés depuis longtemps sur une autre route que celle des hydrocarbures.

N'attendons pas qu'il soit trop tard! N'attendons pas d'être acculés au pied du mur. Il faut faire le virage à 180 degrés qui s'impose si nous voulons atteindre les objectifs fixés à la rencontre de Paris ces derniers mois. QUESTION DE VOLONTÉ ET SURTOUT DE COURAGE POLITIQUE! On sait qu'il y a un potentiel d'emplois beaucoup plus important dans le secteur des énergies propres et renouvelables que dans celui des hydrocarbures qui, en plus de risquer inévitablement de contaminer l'air, l'eau et le territoire, ne profite qu'à une minorité.

Que tout développement en hydrocarbures est trop cher payé pour les générations à venir.

Que lorsque le processus est clair, transparent, une audience publique nous semble être la meilleure façon d'éluder toute ambiguïté afin que la population soit bien renseignée et invitée à donner son point de vue sur ce projet pour finalement en avoir une bonne vue d'ensemble.

Une sage réflexion s'impose donc afin de prendre les bonnes décisions.

Sachant que vous prendrez en considération notre demande, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Françoise Brunelle, Raymond Croteau Bécancour,

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour



St-Antoine-de-Tilly, le 4 mai 2016

Monsieur David Heurtel
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Assemblée nationale du Québec

Objet : Demande d'audience publique pour le Projet de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancour par Gaz Métro Solutions Énergie, S.E.C

Monsieur le Ministre,

Lors de la séance d'information tenue à Bécancour le 13 avril dernier<sup>1</sup>, les représentants du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec ont tenté de connaître les motivations et visées du promoteur Gaz Métro Solutions en ce qui concerne le projet en titre. Nos membres étaient aussi présents le 8 juillet 2015 à Bécancour et en étaient presque venus, ce jour-là, à se demander si le promoteur était bien Gaz Métro Solutions, tant les réponses étaient redirigées vers des intervenants absents tels Hydro-Québec, TransCanada ou la Régie de l'Énergie. Cette situation s'est répétée le 13 avril dernier et plusieurs de nos questions n'ont pu trouver réponses car nous n'avions que les représentants de Gaz Métro devant nous. C'est pourquoi une audience publique nous semble nécessaire sur ce projet afin d'en avoir une vue d'ensemble.

Ce projet vise à redémarrer une centrale qui a déjà été identifiée comme polluante au point de décider de la tenir fermée. Les diverses composantes du projet sont beaucoup plus larges que le simple transport de gaz naturel liquéfié par une cinquantaine de camions citernes chaque semaine. Par conséquent, dans une optique de développement durable, il nous semblerait inconcevable de ne pas en fournir une vue globale à la population ou de ne pas donner à la population l'occasion de se prononcer sur son opportunité.

Dans le contexte des accords internationaux de Paris en décembre dernier, auxquels le gouvernement du Québec a donné son appui, il nous parait essentiel de procéder à l'évaluation d'un tel projet avant de lui permettre de voir le jour. Le gaz fossile qui serait utilisé pour donner suite à ce projet augmenterait nécessairement les gaz à effet de serre émis sur la planète. Bien que le projet en soi ne dégagerait que de minimes émissions, il n'en demeure pas moins que nous devrions éviter d'en produire de nouvelles lorsque l'occasion se présente. De plus, ne faudrait-il pas prendre en compte les émissions en amont du projet? La provenance de ce carburant et la façon dont il a été produit?

La nécessité de ce projet ne nous semble pas claire. Les principaux intervenants en amont de cette décision n'étant jamais présents aux diverses présentations, nous n'avons d'autres choix que de demander la tenue d'audiences publiques. Par ailleurs, le Canada étant partie prenante de l'accord sur la traque au méthane dans l'industrie du pétrole et du gaz, avec les États-Unis<sup>1</sup>, nous comprenons mal comment le Québec pourrait se diriger dans une direction inverse à celle amorcée par le Canada.

Concernant les effets indirects de ce projet, nous nous demandons s'il n'affecterait pas à la hausse le coût de l'électricité pour l'ensemble des citoyens du Québec. Dans un article du Devoir² dont on peut vérifier les sources sur le site de la Régie de l'Énergie, il appert que ce projet de centrale alimentée au gaz dit naturel nous coûterait à terme 2 milliards de dollars. Cela représente 570 \$ par ménage sans tenir compte des capitaux d'Investissement Québec dans l'usine de liquéfaction de Gaz Métro à Montréal. Ce projet pourrait-il même mener à l'utilisation du Fonds vert pour le transport des hydrocarbures, comme on l'a vu dernièrement?³

Finalement, nous nous inquiétons aussi de l'effet domino avec d'autres entreprises présentes ou à venir dans le parc industriel, en cas de déflagration. En effet, plusieurs industries à fort potentiel « explosif » sont déjà en cours d'implantation dans ce secteur et nous craignons que l'ajout de ce projet rende cette région très vulnérable.

Sachant que vous prendrez en considération notre demande, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Carole Dupuis

Coordonnatrice générale et porte-parole

Garde Dupuis

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2016/03/10/declaration-conjointe-du-canada-et-des-etats-unis-climat-lenergie-et-role-de

http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/459848/deux-milliards-de-dollars-pour-une-centrale-fermee

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> http://www.journaldequebec.com/2016/04/07/les-pipelines-toujours-admissibles-a-laide-dufonds-vert;

Iean-Pierre Leduc

Bécancour, Qc

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour 6211-19-025

Bécancour, le 4 mai 2016

Cabinet du Ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
de la Lutte au changement climatique
Édifice Marie-Guyart
30ième étage
Québec, Qc
G1R 5V7

**OBJET:** Demande d'audience publique pour le projet "Gaz Métro Solutions Énergie" dans le Parc Industriel et Portuaire de Bécancour.

Monsieur le Ministre,

J'ai assisté à la présentation de Gaz Métro sur leur projet de transport de gaz liquéfié et de construction d'un réservoir pour le stockage de gaz liquéfié à Bécancour.

À la fin de la rencontre, la parole a été donnée aux citoyens. Plusieurs questions adressées aux présentateurs sont demeurées sans réponses.

Cette présentation a surtout mis en évidence l'intérêt du promoteur Gaz Métro. Aucune preuve ou analyse indépendante avec chiffres à l'appui, n'a été faite pour démontrer la pertinence de ce projet. La société Hydro-Québec, principale intéressée dans ce dossier et supposément encore gérée par nous québécois, a été absente du débat. Je considère inacceptable que les Québécois soient isolés du processus décisionnel dans ce projet. À cet égard, ils sont privés de renseignements, de statistiques et des chiffres de leur société d'état pour comprendre la situation.

Voici, sans en limiter le nombre, quelques exemples de questions que je me pose et qui devraient être analysées à fond avant de lancer ce projet.

- Durée moyenne en heures des périodes de pointes hivernales, puissance demandée à Hydro ?
- Fréquences hebdomadaires, mensuelles et annuelles de ces pointes.
- Déficit de puissance pendant ces pointes (chiffres).
- Coût annuel d'achat d'électricité pour combler le déficit occasionnel.
- Comparatif (analyse indépendante) des coûts d'achat d'électricité engendrés par les périodes de pointe versus les coûts anticipés dans le projet Gaz Métro TransCanada.
- Détails sur le contrat qui interviendrait entre Hydro et Gaz Métro.
- Facturation prévue et détaillée de Gaz Métro et TransCanada à Hydro.
- Besoins futurs réels d'électricité en rapport avec les réchauffements climatiques anticipés.
- Surplus en électricité jusqu'en 2020 selon Jean-Thomas Bernard, spécialiste en énergie et chercheur à l'université d'Ottawa.
- Date de la mise en opération graduelle de La Romaine, surplus anticipés (chiffres).
- Augmenter le budget pour accélérer la mise en marche d'une première phase de La Romaine qui viendrait combler un soi-disant déficit.
- Investir dans le « négawatt ».
- Analyse indépendante sur les GES et les objectifs du Québec en cette matière.
- Le gaz soi-disant naturel qui serait plutôt constitué à fort poucentage de gaz de shiste.

Mettre autant d'efforts pour fournir à Hydro 100 heures d'électricité par année en période de pointe et ne pas voir les autres problèmes associés, c'est voir seulement l'arbre qui cache la forêt.

Il est impératif selon moi que d'autres solutions basées sur des analyses indépendantes soient envisagées.

Nous savons tous qu'un virage vert à 180 dégrés pour la planète est impensable à court terme. Le Canada et le Québec ont néanmoins pris des engagements ambitieux devant le monde entier à la conférence COP21 à Paris.

S'il fallait retenir une seule chose de cette conférence pour réussir à atteindre nos objectifs, ce serait selon toute logique de <u>stopper tout nouveau développement</u> <u>en rapport avec l'énergie fossile</u>.

Veuillez agréer M. le Ministre l'expression de mes sentiments distingués,

Jean-Pierre Leduc, citoyen de Bécancour

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour 6211-19-025

Saint-Ludger, le 6 mai 2016

#### Monsieur le ministre David Heurtel

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart - 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage, Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audience publique pour le projet de Gaz Métro à Bécancour Réservoir de gaz liquéfié pour Hydro-Québec

Monsieur le ministre Heurtel,

Nous sommes membres d'un comité de citoyens en Beauce depuis bientôt cinq ans. Notre mobilisation repose sur le respect de nos droits de choisir ce que nous voulons pour notre futur, le futur de nos enfants et de nos petits-enfants.

Quelle est la pertinence d'un projet de 45 000 000 \$ (actuellement) pour une utilisation de 100 heures par année pour produire de l'électricité aux heures de pointe l'hiver, alors que la centrale de TransCanada est raccordée au gazoduc de Gaz Métro?

Nous pouvons voir sur le site de la Régie de l'énergie que la centrale de TransCanada nous coutera à terme 2 milliards de dollars. Ce projet, approuvé par des experts, sera payé par les citoyens. Cela soulève beaucoup de questions quant à sa raison d'être, compte tenu des sommes investies. Quel sera l'impact de ce projet sur la facture d'électricité des consommateurs?

Lors de la présentation du projet, beaucoup de questions sont restées sans réponse : Des emplois doivent être créés à Bécancour, combien nous coûteront ces quelques emplois? Quels sont les alternatives à ce projet et ont-elles été étudiées? Ce projet cache-t-il le développement de gaz naturel par fracturation? Est-ce que ce projet répond aux 16 principes de la loi sur le développement durable? Est-ce que des représentants du ministère pourront répondre à ces questions ?

Les citoyens et citoyennes doivent être rassurés et entendus.

En ce sens, il est important qu'une consultation par un BAPE soit émis par le ministère du Développement durable, afin d'avoir une connaissance plus précise du projet et l'opinion des citoyens. Il est nécessaire d'avoir la présence d'Hydro-Québec, de Gaz Métro et de TransCanada pour nous rassurer sur les réelles retombées de ce projet en toute transparence.

Sachant que vous prendrez en considération notre demande, veuillez recevoir, monsieur le ministre Heurtel, nos salutations les plus distinguées.

Germaine Roy Porte-parole

Coalition citoyenne gaz de schiste Beauce Etchemin

Claude Lachapelle président , Denis Dessaint , Gilles Pednault

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour 6211-19-025

#### Monsieur le ministre David Heurtel

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart - 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage, Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: **Demande d'audience publique pour le projet de Gaz Métro à Bécancour Réservoir de gaz liquéfié pour Hydro-Québec** 

Monsieur le ministre Heurtel,

Nous sommes membres d'un comité de citoyens depuis bientôt cinq ans. Notre mobilisation repose sur le respect de nos droits de choisir ce que nous voulons pour notre futur, le futur de nos enfants et de nos petits-enfants.

Quelle est la pertinence d'un projet de 45 000 000 \$ (actuellement) pour une utilisation de 100 heures par année pour produire de l'électricité aux heures de pointe l'hiver, alors que la centrale de TransCanada est raccordée au gazoduc de Gaz Métro?

Nous pouvons voir sur le site de la Régie de l'énergie que la centrale de TransCanada nous coutera à terme 2 milliards de dollars. Ce projet, approuvé par des experts, sera payé par les citoyens. Cela soulève beaucoup de questions quant à sa raison d'être, compte tenu des sommes investies. Quel sera l'impact de ce projet sur la facture d'électricité des consommateurs?

Lors de la présentation du projet, beaucoup de questions sont restées sans réponse : Des emplois doivent être créés à Bécancour, combien nous couterons ces quelques emplois? Quels sont les alternatives à ce projet et ont-elles été étudiées? Ce projet cache-t-il le développement de gaz naturel par fracturation? Est-ce que ce projet répond aux 16 principes de la loi sur le développement durable? Est-ce que des représentants du ministère pourront répondre à cette question?

Les citoyens et citoyennes doivent être rassurés et entendus.

En ce sens, il est important qu'une consultation par un BAPE soit émis par le ministère du Développement durable, afin d'avoir une connaissance plus précise du projet et l'opinion des citoyens. Il est nécessaire d'avoir la présence d'Hydro-Québec, de Gaz Métro et de TransCanada pour nous rassurer sur les réelles retombées de ce projet en toute transparence.

Sachant que vous prendrez en considération notre demande, veuillez recevoir, monsieur le ministre Heurtel, nos salutations les plus distinguées.

Alain Guillon, président

Le Comité citoyen sur les gaz de schiste de Victoriaville

Nathalie Turgeon, Louise Bourret, Danielle LeBlanc, Gaétan Roy, Johanne Allard, Jacinthe Arbour, Marie Pelchat, François Fillion, Linda Lecours, Lucille St-Pierre et Alcide Martel.

Nicole Racine

Bécancour, Qc,

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour 6211-19-025

Bécancour, le 29 avril 2016

Cabinet du Ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
de la Lutte au changement climatique
Édifice Marie-Guyart
30ième étage
Québec, Qc
G1R 5V7

**OBJET:** Demande d'audience publique pour le projet "Gaz Métro Solutions Énergie" dans le Parc Industriel et Portuaire de Bécancour.

Monsieur le Ministre,

Je pense que ce projet doit être évalué de façon plus précise et détaillée.

Selon moi, la preuve n'a pas été faite qu'Hydro-Québec ne peut se passer de ce projet. Lors des périodes de pointe hivernale, à la demande d'Hydro-Québec, la population utilise plus judicieusement ses besoins en électricité et Hydro-Québec a aussi la possibilité d'en importer. Hydro-Québec est encore en phase de construction de la Romaine, donc ne manquera pas de ressource.

Tant qu'un plan de réduction de consommation ne sera pas en place, il serait plus justifié d'investir 45 M\$ dans ce que l'on appelle les néga-watts.

Dans un plan provincial de réduction des GES, ce projet n'a pas sa place. Toute utilisation du gaz "dit naturel" n'entre pas intelligemment dans ce projet. Le gaz "dit naturel" est de plus en plus extrait par fracturation du sol. Le refus systématique d'inclure cette information dans le poids des arguments fausse les données. La science connaît et met régulièrement à jour les effets négatifs de l'extraction par fracturation du gaz: production de GES pendant l'exploration et l'exploitation; les fuites de méthane des puits actifs et celles, à perpétuité, des puits fermés; les fuites du réseau, les GES émis pour le compresser, le transporter, le regazéifier.

Dans un plan canadien de réduction des GES, ce projet n'a pas sa place non plus, car, tous, il va falloir tous aller vers un plan ambitieux de réduction des GES sans ces multiples compromis de projets qui mettent à coup sûr les bâtons dans les roues des engagements provinciaux, fédéraux et mondiaux. Avoir le nez collé sur 100 heures de production d'électricité pour ne pas voir les autres problèmes, c'est l'arbre qui cache la forêt.

Je considère que la population a droit à une information plus complète sur ce projet et je vous invite, Monsieur le Ministre, à considérer sérieusement une audience publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations,

Nicole Racine

...

# REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

6211-19-025

Montréal, le 5 mai 2016

M. David Heurtel
Ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Cabinet du ministre

19 Mai 19

MDDEP

OBJET : DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE DU BAPE CONCERNANT LE PROJET DE STOCKAGE ET DE REGAZÉIFICATION DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ À BÉCANCOUR

Monsieur le Ministre,

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ) souhaite vous faire part de ses préoccupations par rapport à l'approvisionnement en gaz de la centrale de TransCanada à Bécancour et demande une audience publique de BAPE sur le sujet.

Les membres du ROEÉ considèrent que preuve n'a pas été faite que ce projet soit nécessaire ou qu'il s'inscrive dans des objectifs de développement durable. Nous nous questionnons notamment sur les sources de Gaz Métro pour l'estimation des GES dans l'étude d'impact, sur le flou entourant le nombre d'heures et de jours d'utilisation exacte de la centrale, sur la nature des travaux requis par TCE pour la nouvelle vocation de la centrale ainsi que sur la pertinence (y compris économique) pour Hydro-Québec d'utiliser l'électricité produite.

Devant l'impératif de réduction des GES devant lequel nous sommes confrontés, le ROEÉ est préoccupé, également, par la place encore plus grande qui est laissée au gaz naturel fossile dans la politique énergétique 2016-2030 et souhaite s'assurer que l'on tire profit de toutes les occasions de réduire notre consommation par de meilleures mesures d'efficacité énergétique.

L'intérêt et les positions manifestés dans cette demande d'audience publique sont cohérents avec les interventions passées du Regroupement dans le dossier de la centrale thermique de TransCanada à Bécancour. En effet, en 2015, nous nous sommes opposés devant la Régie de l'énergie au recours à la centrale thermique de Bécancour pour combler les besoins en période de pointe d'Hydro-Québec, car des solutions moins coûteuses, moins polluantes et plus efficaces existaient et qu'elles avaient été négligées. Par la suite, le ROEÉ a porté en révision la décision de la Régie approuvant sans appel d'offres le nouveau contrat pour l'exploitation de la centrale thermique en périodes de pointe. La décision sur la révision est encore attendue. Enfin, nous avons également participé, en juillet 2015, à la séance d'information organisée par Gaz Métro à Bécancour.

# REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Le ROEÉ existe depuis 1997 et représente les intérêts de cinq groupes en environnement à but non lucratif sur les questions énergétiques, notamment à la Régie de l'énergie. Le ROEÉ prône le développement énergétique durable par la planification intégrée des ressources (PIR) et priorise l'efficacité énergétique à toute production énergétique, même de source renouvelable. Ses membres sont Nature Québec, la Fondation Rivières, la Fédération québécoise du canot et du kayak, Écohabitation et le Regroupement pour la surveillance du nucléaire.

Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice,

Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ)

329

CR3.11

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour 6211-19-025

Monsieur le ministre David Heurtel
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audiences publiques pour le projet de Gaz Métro à Bécancour :

# stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancour

Monsieur,

Un de nos membres a assisté à une séance d'information à Bécancour le 13 avril dernier. Il a tenté d'avoir des réponses quant à l'origine du projet. Les représentants de Gaz Métro ont répondu qu'ils ne peuvent répondre à ces questions. Elles s'adresseraient à la Régie de l'énergie, à TransCanada, ou à Hydro-Québec.

C'est un projet de 45 000 000 \$ (actuellement) pour une utilisation de 100heures par année pour produire de l'électricité aux heures de pointe l'hiver.

Sur le site de la régie de l'énergie, il apparaît que ce projet de centrale nous coûtera à terme 2 milliard de dollars.(1)

Ce projet approuvé par des experts mais qui sera payé par les citoyens soulève beaucoup de questions tant qu'à sa raison d'être, compte tenu des sommes investies.

Il est important que nous les citoyens puissions poser des questions aux principaux intervenants soit la Régie de l'énergie, Hydro Québec, Gaz métro et TransCanada qui sont tous les quatres impliqués ou intéressés à l'aboutissement de ce projet.

Il est essentiel aussi que nous les citoyens puissions poser des questions aux représentants des ministères concernés et aux représentants de la Régie de l'énergie.

Nous voulons la création d'emplois à Bécancour, mais de nombreuses interrogations restent actuellement sans réponse.

Combien nous coûterons ces quelques emplois? Est-ce la solution la plus rentable pour l'avenir ? Est-ce que la quantité de GES est calculée dans le cycle de vie du gaz utilisé ? Quels sont les alternatives à ce projet ? Ont-elles été étudiées?

Serait-ce une manière déguisée de favoriser le développement du gaz naturel par fracturation?

Est-ce que ce projet répond aux 16 principes de la loi sur le développement durable ?(2) Est-ce que des représentants des ministères vont pouvoir répondre à cette question ?



Cabinot du ministre

09 MAI 70%

Les citoyens doivent être rassuré et entendus, pour cela il est important qu'une consultation par un BAPE soit émis par le ministère du développement durable afin d'avoir une connaissance plus précise du projet et de l'opinion des citoyens.

Sachant que vous prendrez en considération notre demande, veuillez recevoir, monsieur le ministre, nos salutations les plus distinguées,

Comité de citoyens de Durham-Sud

#### Jean Falaise

Durham-Sud (Québec) J0H 2C0

#### **Martin Couture**

Durham-Sud (Québec) J0H 2C0

#### **Martin Lemmens**

Durham-Sud (Québec) JOH 2CO

# Sylvie Trahan-Sever

Durnam-Sud (Quebec) J0H 2C0

#### Benoit Manseau

Durham-Sud (Quebec) J0H 2C0

#### Marc St-Cvr

Ste-Christine (Québec) J0H 2C0

329

CR3.12

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

6211-19-025

Cabinet du ministre

06 MAI 763

Cher M Heurtel,

Ministre du Développement durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements

climatiques,

Je suis une citoyenne inquiète au sujet du développement de l'industrie gazière au Québec.

Le projet de stockage de gaz à Bécancour est peut-être très utile pour la compagnie TransCanada Énergie. D'autant plus que depuis 2008, les contribuables payent un montant, à hauteur de 150 millions par année, pour que cette centrale au gaz ne fonctionne pas.

Cependant, il y a plusieurs questionnements qui demeurent, surtout au sein des résidents de cette région, et je prête ma voix à la leur pour vous demander d'instaurer un BAPE sur le \*Projet de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancour\*.

Faire la lumière, la plus claire possible sur les bienfaits, avantages et désavantages s'ils y en a , ne peut qu'aider à faire avancer dans la bonne direction.

Je vous remercie de votre attention

Bien à vous

Ellen Nutbrown

Mont-St-Hilaire